L'ADMINISTRATEUR DE L'ÉCOLE NATIONALE DES ARTS INDUSTRIELS

Quarante-cinquième année. — N° 90 (EDITION DU MATIN) SAMEDI 31 MARS 1900

Journal de Roubaix

TARIF D'ABONNEMENTS. — Roubaix-Tourcoing, le Nord et les départements limitrophes : Trois mois, 5 fr. ; Six mois, 9 fr. ; Un an, 18 fr.
Les autres Départements et l'Etranger le port en sus.
Agence particulière à Paris, 26, rue Feydeau

Bureaux et Rédaction : Roubaix : 71, Grande-Rue. — Tourcoing, rue Nationale, 78
Directeur-Propriétaire : Alfred REBOUX

ABONNEMENTS ET ANNONCES : A Roubaix, aux bureaux du journal, Grande-Rue, 71. — A Tourcoing, aux bureaux du journal, rue Nationale, 78, et à la librairie Watteeuw, rue Saint-Jacques, 30. — A Paris, à l'Agence Havas, place de la Bourse, 8. — A Bruxelles, à l'Office de Publicité, 46, rue de la Madeleine. — A Mouscron, chez M. Henri Lemonne, rue de la Station. — En vente à Paris : aux Bibliothèques de la gare de l'Est, de la gare du Nord et de la gare St-Lazare

◆ **CE NUMÉRO**
Comprenant SIX PAGES
NE DOIT ÊTRE VENDU
QUE 5 CENTIMES ◆

OU MÈNE LA PASSION POLITIQUE

Paris, 29 mars.

Le Sénat qui, comme Haute-Cour de justice, avait déjà rendu de si surprenants arrêts, a, aujourd'hui, comme assemblée législative, émis un vote non seulement contraire à toute équité, mais à tout bon sens. Il a annulé les opérations électorales qui, dans le Rhône, avaient assuré le succès du candidat libéral, M. Repiquet, sur M. Thévenet, l'ancien Garde des Sceaux de fameuse mémoire.

Ce n'est, qu'on le remarque, qu'au troisième tour de scrutin, que ce triomphe avait été définitif. Aux deux premiers tours, les deux adversaires s'étaient serrés de très près, mais, au troisième, M. Repiquet l'avait emporté à 17 voix de majorité.

On pourrait donc croire que c'est ce troisième tour de scrutin que le Sénat à annulé. Eh bien, pas du tout; c'est le deuxième tour qui n'a pas donné de résultat.

Et qu'a décidé le Sénat? Qu'il y avait lieu de procéder à une élection nouvelle.

Mais, dira-t-on, pourquoi procéder à une élection nouvelle, puisqu'il y a eu un troisième tour? En effet, l'élection nouvelle a eu lieu, car les électeurs ont clairement manifesté leur volonté; cela, c'est la réponse de la logique, de la raison, du bon sens. Mais la logique, le bon sens, la raison ne sont pas avec la passion politique, et la majorité maçonne du Sénat, résolue à tenter un repêchage du Frère Thévenet, a décidé qu'il y aurait lieu de procéder à de nouvelles opérations électorales.

C'est monstrueux d'imbécilité.

Je ne veux pas parler du fond de l'affaire, tant il est évident que les opérations incriminées avaient été régulières.

Il est prouvé, archi prouvé que, sur le bulletin qui a servi de base à cette iniquité, le nom de M. Thévenet avait été rayé.

Les témoignages de M. Jean, président du Tribunal civil, qui présidait le bureau, et de Rieussec, qui présidait la troisième section, sont à cet égard d'une précision défiant toute contradiction.

Je ne veux même pas faire remarquer que ce bulletin n'existe plus, et que le Sénat a prononcé sur une pièce qu'il n'a pas vue. Aussi bien, la jurisprudence est constante, et le Conseil d'Etat n'eût même pas discuté une protestation que n'appuyaient aucune pièce ni aucune mention au procès-verbal.

Je ne veux pas faire état de ces arguments, car j'aurais compris que le Sénat, résolu à rendre, non une décision, mais un service, eût proclamé M. Thévenet élu. Au moins, c'eût été franc.

Le vote aurait été malhonnête; il n'eût pas été dénué de raison. La justice aurait été impudemment bafouée, mais le bon sens n'eût pas été si violemment heurté. Car je demande si ce n'est pas le comble du défi au bon sens que d'annuler un tour de scrutin qui n'a pas donné de résultats et de décider qu'il y a lieu de procéder à une consultation nouvelle, alors que cette consultation a déjà été faite sous la forme d'un troisième tour de scrutin.

Et voilà à quelles violations du droit et de la justice, à quel mépris du bon sens et de la raison peut entraîner la passion politique.

Décidément, on peut dire, après le vote d'aujourd'hui, comme après les arrêts de la Haute-Cour, que le Sénat est mûr pour toutes les servitudes.

H. SARRAZANAS.

Informations

Le fisc contre M. Paul Deroulède

Paris, 29 mars. — M. Paul Déroulède n'en a pas encore fini avec la justice.

Après le gouvernement, voici le fisc qui poursuit... civilement.

Il y a quelques jours, le receveur des amendes faisait opposition sur son traitement de député entre les mains des questeurs de la Chambre pour la bagatelle de 24.491 fr. 55 montant des frais de justice liquidés à l'arrêt de condamnation solidaire, rendu par la haute cour le 4 janvier dernier.

La procédure de saisie-arrêt a suivi son cours, et aujourd'hui elle est sur le point de prendre fin, car M. Déroulède vient d'être assigné devant le tribunal qui aura, oui ou non, à prononcer sa validité.

M. Charles Dupuy au Sénat

M. Charles Dupuy, ancien président du Conseil, député de la Haute-Loire, posera sa candidature à la succession de M. Allemand, sénateur de ce département décédé avant-hier.

La politique et les instituteurs

M. Leygues, ministre de l'instruction publique, vient d'adresser à tous les recteurs une circulaire ainsi conçue :

« Des incidents récents ont montré les inconvénients parfois graves, qu'il y avait à ce que les membres du corps enseignant traitent dans les conférences publiques des sujets se rattachant directement ou indirectement à la politique intérieure ou extérieure du pays.

» Je vous prie, en conséquence, de les inviter à s'abstenir désormais de traiter des sujets de cette nature. »

L'affaire Rolland

Le bureau et le comité de la chambre française du commerce et de l'industrie de Bruxelles et des quatre sociétés de bienfaisance de cette ville se sont réunis pour une démarche auprès de M. Gérard, ministre de France à Bruxelles, dans le but de le féliciter du témoignage public de confiance qui lui avait été donné par le ministre des affaires étrangères de France à la séance de la Chambre du 23 mars.

M. Gérard a vivement remercié les membres de la délégation de leur démarche et s'en est déclaré très touché.

La réception de M. Paul Hervieu à l'Académie française

Paris, 29 mars. — C'est, paraît-il, dans la seconde quinzaine de juin que M. Paul Hervieu sera reçu à l'Académie française.

M. Ferdinand Brunetière a été désigné pour le recevoir.

Le retour de M. Ballay

Paris, 29 mars. — La *Politique coloniale* dit qu'il est absolument inexact que M. Ballay, gouverneur de la Guinée française, ait envoyé sa démission au ministère des colonies.

M. Paul Deschanel au banquet de la Mutualité

Paris, 29 mars. — M. Paul Deschanel a présidé hier soir un banquet de plus de 200 couverts, organisé en son honneur par les représentants de sociétés de secours mutuels qu'il avait invités, il y a trois mois, au Palais-Bourbon.

Au dessert, M. J. C. Cavé, vice-président du conseil supérieur de la Mutualité, a transmis à M. Paul Deschanel les remerciements de tous les mutualistes de France France pour les éclatants témoignages d'intérêt qu'il a donnés à la mutualité.

Le président de la Chambre a répondu par un éloquent discours, salué d'applaudissements enthousiastes. En termes chaleureux, M. Paul Deschanel a bu à la fédération prochaine de toutes les sociétés de secours mutuels de France, gage de concorde et de pacification, et il a exalté l'œuvre des mutualistes qui à la devise stérile d'une philosophie déprimante : « La lutte pour l'existence » ont su opposer une devise féconde : L'union pour la vie ! »

Le retard du « Pauillac »

Paris, 29 mars. — Le manque de nouvelles du *Pauillac* fait perdre tout espoir.

Un mois, en effet, s'est déjà écoulé, et l'on se souvient que les retards de la *Gascogne* et de la *Champagne*, qui avaient causé tant d'émotion, n'étaient que de quelques jours.

L'hypothèse que le *Pauillac* aurait été entraîné vers le nord ne fait pas espérer un sort heureux ; si sa machine a subi une avarie, il lui est bien difficile, presque impossible, de se diriger avec les deux voiles triangulaires de cape qui constituent toute sa voilure.

La mère aux 21 enfants

Paris, 29 mars. — Mme Dumoulin, âgée de 42 ans, qui a eu vingt-un enfants et qui exerce le peu fructueux métier d'écosseuse de haricots à raison d'un salaire de trente centimes par jour, a comparu aujourd'hui devant la 9e chambre de police correctionnelle, sous l'inculpation de vol de quelques litres de haricots au préjudice de son patron.

Le tribunal a condamné la malheureuse femme — qui il y a dix, a été condamnée à trois jours de prison pour vol de pommes de terre — à quarante-huit heures de prison.

Un coup de théâtre de la Maffia

Palerme, 29 mars. — Le parquet, en poursuivant l'enquête sur l'assassinat de Notarbartolo, vient de faire une constatation si grave que, pour éviter un scandale, il sera forcé d'étouffer toute l'affaire.

Il a été prouvé que l'assassin de Notarbartolo a été de tout temps protégé par un très haut magistrat. Cette protection se manifeste encore et s'appuie sur d'autres personnages très influents qui ont des raisons de craindre certaines indiscrétions.

La flotte allemande

Berlin, 29 mars. — La commission du budget du Parlement allemand a continué aujourd'hui la discussion des questions relatives à l'étendue et à l'urgence de l'augmentation de la flotte.

M. de Bulow, ministère des affaires étrangères, fait ressortir le caractère purement défensif du projet.

La politique allemande, dit le ministre, poursuit en premier lieu le maintien de la paix et cherche en second lieu à sauvegarder la dignité allemande. Pour atteindre ce résultat, la vigilance diplomatique ne suffit pas; la force matérielle est également indispensable.

Le régime de la porte ouverte en Chine

Les négociations entamées sur l'initiative de l'Amérique entre sept puissances : Etats-Unis, Angleterre, France, Italie, Allemagne, Russie, Japon, viennent d'aboutir à l'adoption du régime de la « porte ouverte » en Chine.

LES ÉVÈNEMENTS D'EXTRÊME-ORIENT

LA RUSSIE EN CORÉE

Inquiétudes du Japon. Précautions militaires

Paris, 29 mars. — *En clôture, le marché financier* s'est alourdi sur une dépêche de Londres signalant un incident entre la Russie et le Japon, à propos de la Corée.

Depuis quelque temps déjà, la presse anglaise s'est employée, on devine dans quel but, a pronostiquer un prochain conflit entre la Russie et le Japon.

La dernière nouvelle sensationnelle lancée par les organes londoniens est celle de l'arrivée à Chemulpo (port de Séoul, capitale de la Corée) d'une escadre russe venue pour réclamer des concessions de territoire et notamment la petite île de Deir près de l'entrée du port de Séoul. Ce territoire très exigu serait cependant d'une grande importance stratégique.

D'après une dépêche d'Yokohama venue de Berlin, un seul navire de guerre russe serait entré à Chemulpo, et il ne faudrait pas attacher d'importance à ce fait qui s'est déjà produit, sans conséquences sérieuses, même avant la guerre sino-japonaise.

S'il fallait s'en rapporter à l'*Evening News*, la rupture des relations diplomatiques entre la Russie et le Japon serait imminente.

D'après le *Daily Mail* les forces navales russes auraient déjà occupé le petit port coréen de Masanpho, à vingt milles au sud de Chemulpo.

Le gouvernement japonais qui faisait surveiller l'escadre russe, prendrait des dispositions pour éviter un coup de main sur son propre territoire ; des conférences importantes auraient eu lieu hier au ministère de la guerre japonais.

Enfin, de là, une autre rumeur que nous vous transmettons également sous réserves : la Corée aurait réclamé l'assistance du Japon et un conflit serait imminent.

Il convient de rappeler en présence des racontars anglais, le fait que récemment, le gouvernement russe a fait déclarer que la Russie entretenait les meilleures relations avec le Japon et que le traité intervenu il y a trois ans entre les deux puissances avait prévu tous les cas de désaccord pouvant se produire entre elles en Corée.

CATASTROPHE SOUS UN TUNNEL

Un terrible tamponnement. — Quatre morts. — Plus de vingt blessés

Londres, 29 mars. — Une épouvantable catastrophe s'est produite hier sous un tunnel, quelques milles de la principale gare de Glasgow.

Vers six heures du matin, un train absolument bondé d'ouvriers qui se rendaient à leur travail s'engagea sous le tunnel de Kilbowie, lorsque par suite d'un accident le frein Westinghouse cessa de fonctionner et brusquement le train stoppa dans l'obscurité.

A cette heure du matin, les trains se suivant à intervalle rapproché, le malheur voulut que l'homme d'équipe préposé aux signaux ne fermât pas la voie. En conséquence, cinq minutes après que le premier train s'était arrêté sous le tunnel, un second train s'y engagea à toute vapeur.

Le choc fut épouvantable. Les trois wagons de queue du premier train furent littéralement réduits en miettes, tandis que la locomotive du train tamponneur se renversait sur les deux voies et projetait des jets de vapeur bouillante sur les malheureux blessés.

On compte à l'heure actuelle qu'il y a quatre morts et vingt-trois blessés, dont l'état inspire des inquiétudes, et qui ont tous dû être envoyés à l'hôpital le plus proche.

Le déblayage de la voie, sur laquelle les trains n'étaient pas engagés, a pris à lui seul toute la matinée, et ce n'est qu'à midi que le trafic a pu être en partie rétabli.

LES RR. PP. ASSOMPTIONNISTES et le Vatican

Bruxelles, 29 mars. — Nous extrayons le passage suivant d'une lettre adressée au *Patriote de Bruxelles*, par son correspondant particulier de Rome :

« La sortie des Pères de l'Assomption de la « direction » et de la « rédaction » de la *Croix*, n'a aucune importance diplomatique. Elle n'est donc le résultat d'aucune négociation, ni le prix d'une concession. C'est un *Motu proprio* du Pape, appuyé sur un examen préalable très profond et très détaillé. Le Saint-Père estime qu'en nos conditions, au moment où les sectaires guettent toutes les occasions de conflit, l'effacement politique des prêtres, à plus forte raison des religieux, est une nécessité de circonstance, pour le bien supérieur de l'Eglise. C'est une mesure de précaution et de haute prévoyance, voilà tout. »

MORT DE M. RAOUL DES ROTOURS
député du Nord

M. Raoul des Rotours, conseiller général et député du Nord est mort la nuit dernière, 28 mars, un peu avant minuit, au château d'Avelin.

M. Eugène des Rotours, par une étrange coïncidence, mourait à Paris, il y a cinq ans, jour pour jour, mercredi 28 mars 1895.

Il n'y a pas une semaine que M. Raoul des Rotours se sentit atteint. Il succombe aux complications vulgaires d'une maladie banale et la grande majorité de nos concitoyens, dans un douloureux émoi, apprendront en même temps, et la maladie qui a frappé le député du Nord, et la mort qui l'a enlevé.

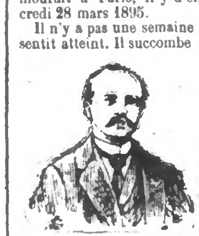

M. RAOUL DES ROTOURS
député du Nord

C'est un coup de foudre pour l'opinion publique, comme pour sa femme, ses enfants, sa mère, ses parents et ses amis, pour tous ceux enfin qui l'aimaient et qui le pleurent maintenant. M. Raoul des Rotours avait tout pour vivre, une santé qui défiait les plus grandes fatigues, la fortune, la situation acquise par les siens et augmentée par lui, les affections de ceux qui lui étaient chers, l'estime même de ses adversaires.

Un courant d'air, et toutes ces forces physiques, morales et intellectuelles, ont été brisées ; et devant une tombe prématurément ouverte, il ne reste plus qu'une jeune veuve entre deux petits enfants, et deux mères auquel ce nouveau deuil rappelle tant de deuils anciens.

Nous adressons à sa veuve et aux siens, l'expression émue et respectueuse de regrets qui seront partagés non seulement par tous ceux qui ont connu le défunt, mais par tous ceux qui, même dans une opinion différente, savent s'incliner devant les hommes de dévouement et de devoir.

NOTES BIOGRAPHIQUES

M. Raoul-Gabriel-Ghislain des Rotours est né à Avelin le 8 avril 1860. Il n'avait donc pas encore 40 ans, lorsque la mort est venue l'enlever d'une façon aussi rapide et aussi prématurée à l'affection de sa famille et de ses nombreux amis.

Après de solides études, qu'il termina en suivant les cours de la faculté de droit à l'Université catholique de Lille, M. Raoul des Rotours, à la différence de tant d'autres, qui abandonnent le village natal et oublient les devoirs que leur situation leur impose, rentra à Avelin où il vécut au milieu des cultivateurs, s'occupant de leurs intérêts, ayant leurs goûts et se passionnant dès cette époque, pour la défense de la cause de l'agriculture, qu'il servit à l'exemple de son père avec une ardeur admirable et une compétence à laquelle tous rendaient hommage.

Aussi, lorsqu'au renouvellement partiel des conseils généraux et d'arrondissement, il fut sollicité de représenter le canton de Pont-à-Marcq, il fut élu au conseil d'arrondissement par 2818 contre 1505. Six ans après, son mandat lui fut renouvelé à une grande majorité, encore qu'une campagne ait été menée avec une grande violence contre lui.

Pendant ce temps, une union assortie avec Mlle Marthe d'Haubersart, était venue lui apporter un bonheur sans nuages.

Mais la destinée en avait décidé autrement, et la mort de son père, arrivée le 28 mars 1895, vint l'entraîner malgré son goût, dans la terrible voie de la politique militante.

En acceptant cette nouvelle existance, il savait qu'il accomplissait un sacrifice et c'est par devoir qu'il céda aux instances de ses amis du canton d'Orchies, qui voulurent sceller une fois de plus les traditions et les liens qui avaient toujours unis, depuis trois générations, le canton avec la famille des Rotours.

Il triompha de son concurrent, M. Herbo, maire d'Orchies, par 2774 voix contre 1824. On sait les difficultés qui furent soulevées par la succession de M. Eugène des Rotours à la Chambre des députés.

M. Raoul des Rotours ne tarda pas à entrer à la Chambre. Au mois de janvier 1897, M. Dubois, député de la seconde circonscription de Douai, qui sentait le terrain électoral l'abandonner, chercha une retraite tranquille au Sénat et il y eut lieu de lui donner un successeur à la Chambre.

Un véritable courant populaire se dessina en faveur de M. des Rotours, qui représentait du reste déjà, au Conseil général, l'un des cantons de cette circonscription. Le dimanche 28 avril 1897, M. des Rotours fut élu député par 8399 voix contre 3839 à M. Lambrecht, soutenu par l'*Echo* et le *Progrès du Nord* et aussi par l'administration préfectorale, et 1357 voix au citoyen Devraigne, candidat du *Réveil du Nord*, actuellement directeur de l'abattoir de Lille et qui venait d'être révoqué de ses fonctions à l'école d'agriculture de Wagnonville.

Au renouvellement général de la Chambre, (mai 1898) M. des Rotours s'était si bien établi une popularité, et du meilleur aloi, dans la seconde circonscription de Douai, où il s'était si bien imposé, et par sa bienveillance, par les services rendus, et par sa grande compétence dans les questions d'affaires, qu'on peut dire qu'en dehors des révolutionnaires-socialistes, il avait conquis les suffrages et les cœurs de tous les électeurs. Aussi ne rencontra-t-il, en face de lui, qu'un adversaire collectiviste, le citoyen François, auxquels se ralliaient quelques francs-maçons, et quelques radicaux. Il obtient 9469 voix contre 3844 au citoyen François.

Au point de vue politique et social, M. Raoul des Rotours, avait un esprit profondément libéral et démocratique. Le respect de la liberté et l'amour des humbles et des petits furent les deux grandes préoccupations de sa carrière politique, et, dans ses votes, soit qu'il défendit les intérêts des cultivateurs, soit qu'il prit en mains la cause des travailleurs de la mine, soit qu'il soutint énergiquement, sur le terrain républicain, les ministères modérés; il ne s'est jamais écarté de ses principes qui inspirèrent également son regretté père, à travers les vicissitudes du pays et les changements de gouvernements.

La femme, les deux petits enfants, les parents du défunt, font une perte irréparable. Et pourtant, quelque piété que l'on doive avoir en s'inclinant devant cette immense douleur privée, on a le droit de dire que le deuil public est aussi grand que le deuil de la famille et que M. Raoul des Rotours manquera aux idées qu'il défendait comme à ses proches qu'il chérissait.

Eloge funèbre de M. des Rotours

M. Deschanel fait part à la Chambre de la douloureuse nouvelle qu'il a reçue de la mort de M. des Rotours.

« Messieurs et chers collègues,

» La Chambre sera douloureusement émue en apprenant la mort subite de M. Raoul des Rotours, député de la 2e circonscription de Douai, enlevé en pleine force physique, en pleine activité d'esprit, à l'âge de 40 ans.

« M. des Rotours appartenait à une vieille famille parlementaire. Son père, dont nous avons gardé le si fidèle souvenir, et son grand-père l'avaient précédé à la Chambre. Il continuait dignement parmi nous, leurs traditions de travail, de patriotisme et d'honneur. (Applaudissements).

» Maire et conseiller général, il avait été élu pour la première fois le 28 février 1897 et réélu en 1898. Vous vous rappelez avec quelle compétence et quel ardent souci de l'intérêt de ses commettants, il intervint dans la discussion des *budgets de 1899 et de 1900, pour traiter les questions agricoles* et industrielles. (Très bien, très bien.)

» Vous savez aussi son dévouement à la cause des ouvriers et notamment de ces mineurs, qui, par leur labeur si dur et parfois si périlleux, contribuent à la richesse de la France et méritent la gratitude et l'affection du pays entier. (Applaudissements),

» *Tous nos collègues, sur quelque banc qu'ils siègent*, et ceux-là même qui combattaient ses opinions avec une égale sincérité, honoraient la fermeté de ses convictions. (Applaudissements).

» En adressant un suprême hommage à la mémoire du regretté collègue qui s'en va, je salue en lui trois générations de parlementaires et j'adresse en votre nom à sa veuve et à ses enfants *l'expression de nos plus vives sympathies*. (Vifs applaudissements sur tous les bancs). »

La marche de la maladie

C'est le mercredi 21 mars que M. Raoul des Rotours se sentit pour la première fois indisposé. Quoiqu'il eût une apparence de rougeole, il voulut cependant sortir pour faire diverses démarches dont il s'était chargé avec son obligeance habituelle. C'est dans ce but qu'il vint à Lille où il passa la journée.

Il avait d'ailleurs ressenti un premier malaise le jour où, dans la discussion de la question de la dénaturation de l'alcool, il prit pour la dernière fois la parole à la Chambre.

— Ce n'est rien, disait-il, c'est une maladie d'enfant et l'on ne s'arrête pas pour si peu.

Hélas, cette maladie d'enfant devait le conduire à la mort. Dans l'après-midi, il fut saisi par le froid et rentra à Avelin, grelottant; il prit le lit et ne devait plus se relever.

Tout le monde sait quels dangers présente, surtout chez les grandes personnes, une rougeole mal soignée. M. des Rotours le savait, mais ne s'en était pas plus inquiété qu'il ne s'inquiétait des précautions de prudence les plus élémentaires lorsqu'il s'agissait de rendre service à quelqu'un.

Le jeudi matin, 22 mars, M. des Rotours se trouvait plus indisposé que la veille. Il voulut quand même se rendre à Douai pour assister à un conseil de révision. Sa femme l'en empêcha et M. des Rotours envoya à Douai le greffier de la mairie d'Avelin pour prier le préfet de l'excuser et de le faire remplacer par un autre conseiller général.

Pendant quelques jours, la maladie suivit son cours ; mais, comme il arrive souvent lorsque le malade a pris froid, une complication se produisit sous forme de fluxion de poitrine double infectieuse. Dès dimanche, se sentant plus mal, M. des Rotours demanda lui-même à recevoir la visite du prêtre et M. Desmarchelier, curé d'Avelin, se rendit auprès de lui.

Mardi soir, l'état devenant plus grave, le malade reçut les derniers sacrements. Le matin, d'ailleurs, il avait appelé sa femme et ses enfants auprès de son lit pour leur faire de touchants adieux et leur donner ses dernières recommandations.

Mercredi matin a eu lieu la consultation des cinq médecins dont nous avons parlé. En leur présence, on dut même, pour soulager le patient, pratiquer une saignée. Dans l'après-midi, M. le docteur Couvreur, d'Avelin, revint voir le malade et juger des effets du traitement qui avait été arrêté. Il avait constaté une légère amélioration.

Les derniers moments

Dans la soirée de mercredi, M. le docteur Desprez, de *Pont-à-Marcq, qui avait pris part à la consultation*, vint à son tour faire visite. Il trouva le malade à toute extrémité et assista même aux derniers moments avec *Mme des Rotours et les membres de la famille*.

C'est exactement à 11 heures 45 du soir, le 28 mars, date anniversaire de la mort de M. Eugène des Rotours, *que son fils a rendu le dernier soupir, doucement*, et sans paraître éprouver de souffrances.

Les médecins ne s'attendaient pas à un dénouement *aussi rapide ; car une seconde consultation des cinq* praticiens dont nous avons donné les noms devait avoir lieu jeudi matin. Mais, entre la visite de M. le docteur Couvreur et celle de M. le docteur Desprez, le mal avait fait des progrès d'une rapidité étonnante.

L'impression à Avelin

Le corps du défunt a été laissé dans la chambre du premier étage où il était mort ; il repose sur son lit. Le visage est calme, un peu fatigué, mais les traits ne sont nullement altérés et l'on dirait une personne qui sommeille.

Tous les habitants de la commune et des villages environnants sont dans la consternation de l'épouvantable nouvelle qui les frappe si cruellement. Des centaines de télégrammes ont été reçus de tous les côtés..

Depuis le matin, c'est un défilé indiscontinu dans la chambre mortuaire, et tous veulent voir une dernière fois l'homme de bien universellement regretté.

Les funérailles

Les funérailles auront lieu mardi matin, à dix heures et demie, en l'église d'Avelin, et l'inhumation sera faite dans le caveau où reposent déjà le père et le grand-père du défunt.

M. des Rotours a demandé lui-même qu'il n'y ait ni fleurs ni couronnes et qu'aucun discours ne soit prononcé sur sa tombe.

VOIR les Nouvelles de la Dernière Heure à la Page 2 —

SUR LE DANUBE

Incident de frontière
Conflit entre les Bulgares et les Roumains

Paris, 29 mars. — La *Patrie* publie la dépêche suivante, que nous ne trouvons nulle part ailleurs:

« Sofia, 28 mars. — Un grave conflit vient d'éclater entre la Bulgarie et la Roumanie. Les troupes roumaines et bulgares en sont venues aux mains sur le Danube.

» En face Sistoro, s'étend le groupe des îles d'Anes, d'une grande importance stratégique ; la plus grande est à la Roumanie et l'autre à la Bulgarie.

» Par suite d'inondations, elles se trouvèrent submergées. Les deux garnisons, qui les occupaient, repassèrent la rive. Le fleuve, en se retirant, avait abandonné le lit étroit qui séparait les deux îles, et celles-ci n'en formaient plus qu'une seule.

» Les deux troupes voulurent garder l'île, et les Roumains, plus nombreux, délogèrent les Bulgares.

» Le ministre de la guerre roumain a envoyé des renforts et une chaloupe de guerre. On s'attend à d'autres combats. »

L'ARMÉE COLONIALE

L'initiative de nos hommes d'Etat est inépuisable. Depuis vingt-sept ans, ont été déposés, sous la couveuse parlementaire, trente-cinq projets desquels devait éclore organisée et disciplinée, bien constituée et capable d'entraînement, l'armée coloniale indispensable à l'assimilation et à la défense de nos possessions extracontinentales.

La couveuse ne fut qu'une étouffeuse. Des trente-cinq œufs, il n'est pas sorti une armée, pas même un poussin.

La Chambre entreprend la discussion d'un trente-sixième projet. Chacun s'efforce de ne pas aboutir, cette fois, à un avortement, mais il pourrait se faire que le nouvel organisme fût atteint d'impuissance.

Tout le monde reconnaît la nécessité de constituer, avec des éléments solides, les cadres d'une armée coloniale qui soit capable de résister aux fatigues du service et aux épreuves du climat. Exciter chez les sous-officiers et les soldats réengagés cette vocation aux voyages, aux expéditions lointaines, n'est pas chose impossible ni même difficile. Primes de rengagement, concessions d'exploitations à l'expiration du service, cela peut suffire à constituer un organisme solide sur lequel viendront se greffer les éléments indigènes. Sur ce point essentiel, tout le monde est presque d'accord.

Le point d'arrêt est la question d'attribution de l'armée coloniale à l'un ou à l'autre des deux départements qui se partagent la responsabilité de la défense nationale. Les uns plaident pour le ministre de la guerre, entre les mains de qui ils veulent centraliser tous les éléments de la défense nationale, aussi bien dans nos possessions lointaines que dans la métropole. Les autres opinent pour le ministre de la marine dont la compétence répond davantage à une organisation dans laquelle la flotte et nos braves marsouins auront une part prépondérante.

Il y a du vrai dans l'opinion de ceux-ci et de ceux-là. Il semble absurde, en effet, de mettre dans la main d'un *terrien* une force qui ne peut se mouvoir qu'avec le concours des hommes de mer. Mais il est absurde aussi de scinder, en deux directions qui peuvent être contradictoires, notre défense nationale. On peut prévoir des circonstances où l'unité de direction serait une question de salut. Envoyer ou rappeler des troupes, qui pourront compter parmi les meilleures, combiner l'action des forces maritimes et des forces de terre, se défendre au dedans, attaquer au dehors, tout cela ne peut se faire que sous une direction unique.

La défense nationale ne peut se partager entre des responsabilités diverses, ou, peut-être, entre des conceptions contradictoires, sinon hostiles.

Il faut, à la protection, à la défense de la Patrie, sur son vieux sol et aussi sur les territoires lointains conquis au prix de tant de sacrifices, une direction unique, une volonté et une responsabilité uniques.

La coexistence de deux ministères de la défense nationale, partageant leur action sur terre et sur mer, est une cause inévitable de contradictions, de lenteurs, de rivalités et d'incohérences.

Guerre, marine, les deux départements doivent, en tout, faire converger leurs efforts. Il leur faut donc leur direction unique, et l'esprit se refuse à comprendre qu'un ministre de la guerre donne des ordres dans un sens, tandis qu'un ministre de la marine donnera des ordres dans un autre sens.

La conclusion ? *Elle est simple : faire la fusion* de deux services, dont l'objet est le même. Défendre la France en deçà et au delà de ses frontières, c'est la même œuvre. Décider si des contingents envoyés au loin, doivent être rappelés d'un point à un autre, s'il est nécessaire, en même temps qu'on mosse des forces sur une frontière, de faire venir des escadres dans la Manche, ou dans la Méditerranée, ou ailleurs, cela appartient à celui qui a la responsabilité du commandement.

Il semble donc rationnel de mettre fin aux tiraillements et aux divergences de deux départements qui doivent concourir au même but, et la solution rationnelle serait de constituer un ministère unique de la défense nationale, avec deux divisions qui seraient confiées à deux directeurs ou à deux sous-secrétaires d'Etat, qui seraient chargés, sous la direction d'un seul chef responsable, l'un des forces de terre, l'autre des forces de mer.

LA GUERRE
dans le Sud de l'Afrique

LA MORT DU GÉNÉRAL JOUBERT

Londres, 29 mars. — *Le général Joubert, dit une dépêche de Prétoria, 28 mars*, censurée par le gouvernement boër, est mort d'une péritonite. Ses funérailles auront lieu demain, *mais comme le général Joubert* a toujours désiré être enterré dans un mausolée bâti dans sa propre ferme, il n'est pas possible de dire si ses funérailles seront *nationales ou non*.

Le gouvernement a prié Mme Joubert de lui permettre de déposer temporairement le corps du général dans la cour de l'église.

On avait dit que le général Joubert avait été blessé à Colenso, mais la nouvelle était fausse ; c'est le commandant Joubert qui avait été blessé dans cette bataille.

Le remplaçant du général Joubert

Le *Times*, dans sa deuxième édition, annonce que le général Botha a été appelé à remplacer le général Joubert.

Le général Cléments

Fauresmith, 29 mars. — Par suite de pluies violentes, la colonne du général Clements n'a pas quitté Philippolis avant dimanche. Les résidents étaient assemblés en nombre sur la place pour voir passer les troupes. La fille de M. Steijn était parmi les spectateurs.

Nos soldats ont été peu confortablement logés à Philippolis, par suite du manque de tentes, mais il n'y a pas eu de plaintes.

Dimanche, la colonne a fait 13 milles par un temps sec. Lundi elle a couvert 12 milles. Mardi, elle est arrivée à Jaggersfontein. Une garnison destinée à Fauresmith a quitté Philippolis.

Loyalistes et révoltés

Kimberley, 29 mars. — Un grand mécontentement